



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 17 novembre

Les droits de l'enfant en crise : l'instabilité politique et les coupes budgétaires impactent les plus jeunes

Les enfants sont les premières victimes de l'instabilité politique et des restrictions budgétaires. Pour la cinquième année, [la Dynamique pour les Droits des Enfants](#) publie son observatoire qui mesure les avancées, les stagnations et les reculs dans la mise en œuvre des politiques publiques de l'enfance et du droit des enfants à être entendus et à participer aux décisions qui les concernent.

« Nous aurions aimé pouvoir annoncer de réels progrès, mais le constat est sévère. La réalité vécue par des milliers d'enfants en 2025 est alarmante : 3 millions d'enfants vivent dans la pauvreté en France ; certains dorment encore dans la rue, sans accès aux soins ni à l'éducation. Les reculs demeurent trop nombreux et menacent les engagements de la France envers les droits de l'enfant », déplore Florine Pruchon, coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants.

Sur la scène internationale, la situation est tout aussi préoccupante : 473 millions d'enfants, vivent désormais dans des zones touchées par des conflits et les coupes dans l'aide publique au développement aggravent leur vulnérabilité. Selon l'UNICEF 6 millions d'enfants supplémentaires risquent d'être déscolarisés d'ici fin 2026 et les réductions d'aide pourraient causer plus de 14 millions de morts d'ici à 2030, dont 4,5 millions d'enfants (*The Lancet*, juillet 2025). L'indignation ne suffit plus !

La Dynamique pour les Droits des Enfants salue certaines avancées, comme le renouvellement de la Délégation parlementaire aux Droits des Enfants de l'Assemblée nationale à la suite de la dissolution de juin 2024 ou la publication des recommandations fortes issues du rapport de la Commission d'enquête sur les manquements de l'aide sociale à l'enfance, qui n'auront de portée que si elles sont rapidement mises en œuvre. L'année 2025 a également permis des progrès notables en matière de participation des enfants et des jeunes aux politiques publiques. La contribution de la Dynamique à la mise en place, aux côtés du Conseil économique, social et environnemental (CESE), du premier panel d'enfants associé à un avis sur la santé mentale des jeunes et la participation d'un panel d'enfants et d'adolescents à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant constituent des étapes décisives. En outre, les réflexions sur la création d'un collège des enfants auprès d'instances nationales témoignent également d'une évolution encourageante.

Cependant, si quelques progrès existent, ils demeurent fragiles face à des reculs préoccupants. La disparition du secrétariat d'État à l'Enfance fin 2024 et l'absence de Comité interministériel à l'enfance depuis près de deux ans alimentent notre crainte de voir se diluer la nécessaire politique globale et interministérielle de l'enfance. Nous saluons tout de même la création d'un Haut-Commissariat à l'enfance engagé, qui s'inscrit dans une logique durable et de dialogue avec les associations ; bien que nous déplorions cependant la fragilité de ses moyens et son manque d'influence politique du fait de la fonction même de Haut-Commissariat. **Enfin, les coupes budgétaires, en France comme à l'international, compromettent durablement la protection des enfants les plus vulnérables.**

Face à ces constats, les 29 organisations membres de Dynamique appellent à des mesures immédiates et structurantes :

- **La création d'un ministère de plein exercice dédié à l'enfance**, qui travaillera en lien étroit avec le Haut-Commissariat à l'Enfance à la mise en œuvre d'une véritable stratégie nationale, globale, transversale et cohérente pour l'enfance ;
- **Le renforcement des moyens et la visibilité de la Délégation aux Droits des Enfants** à l'Assemblée nationale et la création d'une instance similaire au Sénat ;
- **L'instauration d'un conseil d'enfants et d'adolescents auprès du Premier ministre** par décret, avec un rattachement fonctionnel au Ministère dédié à l'Enfance et au Haut-Commissariat à l'Enfance ;
- **La création d'un comité d'enfants et d'adolescents adossé aux Délégations Parlementaires aux Droits des Enfants** de l'Assemblée nationale et du Sénat ;
- **La reformation du Parlement des enfants** de l'Assemblée nationale et la création d'une instance similaire au Sénat ;
- **L'amélioration de la prise en compte de l'intérêt des enfants vivant au sein des territoires ultramarins dans l'élaboration des politiques publiques**, ce qui implique de prendre des mesures spécifiques pour favoriser la participation de ces enfants aux processus de décisions politiques ;
- **Et la concrétisation de la priorité donnée aux droits de l'enfant dans la politique de solidarité internationale de la France**, en améliorant son cadre de redevabilité et sa transparence et en investissant dans l'Aide Publique au Développement (APD).

La Dynamique pour les Droits des Enfants invite les décideurs politique à s'emparer de cet Observatoire 2025 et de ses recommandations avec détermination. « Lors du débat de l'entre-deux tours en 2022, Emmanuel Macron avait annoncé son souhait de faire de l'enfance une priorité de son quinquennat. Il reste seulement 14 mois pour transformer l'essai et passer de la Convention aux Actes ! », clame Florine Pruchon. Redonner tout son sens à l'engagement de la France envers les droits de l'enfant, c'est un choix politique fort, qui engage notre responsabilité collective envers les générations présentes et futures.

L'observatoire 2025 « Les droits de l'enfant en crise : quand l'instabilité politique et les coupes budgétaires impactent les plus jeunes » est disponible ici : <https://www.delaconventionauxactes.org/wp-content/uploads/2025/11/observatoire2025>. Il sera également présenté au CESE le 26 novembre prochain, lors d'un événement ouvert à tous relatif à la participation des enfants dans l'espace public.

Qui sommes-nous ?

La Dynamique pour les Droits des Enfants rassemble 29 organisations non gouvernementales, associations, fondations et collectifs engagés dans tous les domaines de l'enfance en France et à l'international. Tous sont mobilisés pour porter d'une seule voix, en direction des décideurs publics, des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits des enfants en France et dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Elle s'inscrit dans une démarche de dialogue avec les pouvoirs publics sur les enjeux liés aux droits des enfants, notamment en termes de participation et de gouvernance d'ici à la fin du quinquennat, soit 2027.

En savoir plus : <https://www.dynamiqueenfants.org/>

Contacts presse :

- Florine Pruchon, coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants et Responsable du pôle plaidoyer, SOS Villages d'Enfants France – fpruchon@sosve.org – 06.63.04.19.74
- Carine Spinosi, UNICEF France – cspinosi@unicef.fr – 06.78.72.77.34